

Décision 23-DCC-219 du 14 novembre 2023

relative à la prise de contrôle conjoint d'un ensemble immobilier en l'état futur d'achèvement situé à Aix-en-Provence par la Caisse des Dépôts et Consignations et Artea

Posted on: 14 novembre 2023 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Caisse des dépôts et
consignations et Artea

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

ensemble immobilier en l'état
futur d'achèvement situé à Aix-en-
Provence

Lire

Le texte intégral
222.26 Ko